MAIRIE DE LE HOULME

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N°2026-129

ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT LA CIRCULATION ROUTE DE SAINT JEAN

Le Maire de la commune de LE HOULME,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1 et L2212-2 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,
Vu le Code de la route,
Vu l'arrêté relatif à la signalisation routière temporaire,
Vu la demande de M[redacted] qui réalise des travaux route de Saint Jean le 26 septembre 2026,
Considérant qu'il convient de faire droit à cette demande afin de permettre la réalisation de ces travaux.

ARRETE

ARTICLE 1. – Le 26 septembre 2026 M[redacted] est autorisée empiéter sur la route de Saint Jean de 09h00 à 18h00 afin de realiser des travaux de taille de haie 17 route de Saint Jean.

ARTICLE 2 – La signalisation du chantier est mise en place par l'administrée, avec affichage de l'arrêté.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté ne sera plus valable passé le délai mentionné à l'article 1.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire du Houlme dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif.

ARTICLE 5 - Le présent arrêté sera transmis aux services de police, de la Métropole, de secours, au policier municipal, au responsable des services techniques de la ville de le Houlme, chacun étant responsable en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 - Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera remise à la Métropole Rouen Normandie et notifiée aux intéressés et qui sera transmis au contrôle de légalité et affiché et publié dans le Recueil des Actes administratifs réglementaires.

Fait au HOULME, le 23/09/2026
Le Maire
Auban AL JIBOURY

Par délégation
F. CHAPELIERE
Première Adjointe

MAIRIE de LE HOULME
76770

Mairie - 7 place des Canadiens - 76 770 LE HOULME
☎ : 02.35.74.11.04 - Fax : 02.35.74.99.21 – contact@ville-lehoulme.fr